

Le tertiaire hors intérim et l'industrie soutiennent l'emploi

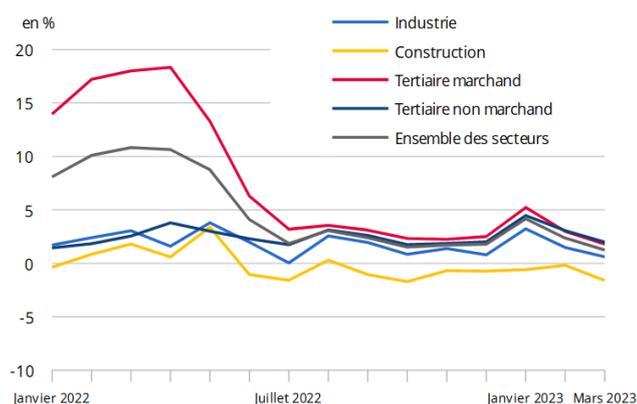
Insee Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes • n° 38 • Juillet 2023

Le premier trimestre 2023 s'est déroulé dans un contexte national de maintien de l'inflation et de croissance hésitante. En Auvergne-Rhône-Alpes, le volume d'heures rémunérées reste supérieur à son niveau du 1^{er} trimestre 2022, avec un écart qui décroît cependant entre janvier et mars. L'emploi salarié garde le même rythme de croissance que fin 2022, en grande partie grâce à la hausse du nombre d'emplois dans le tertiaire marchand, malgré une perte importante d'emplois intérimaires. Le chômage continue sa baisse légère et régulière. Le nombre de permis de construire délivrés et celui de mises en chantier continuent de diminuer. L'activité touristique poursuit sa croissance, avec le retour de la clientèle étrangère.

L'activité poursuit sa hausse

Au 1^{er} trimestre 2023, en Auvergne-Rhône-Alpes, l'activité économique mesurée avec le nombre d'heures rémunérées se situe au-dessus de son niveau un an auparavant. ► **figure 1**. Le volume d'heures rémunérées par les entreprises est 4,2 % plus élevé en janvier 2023 par rapport au même mois de 2022, +2,4 % en février et +1,3 % en mars. Au niveau national, cette hausse est un peu plus marquée sur les deux derniers mois du trimestre, +2,8 % en février et +1,7 % en mars.

► 1. Écart des heures rémunérées par secteur par rapport au même mois de l'année précédente



Source : DSN, traitements provisoires Insee.

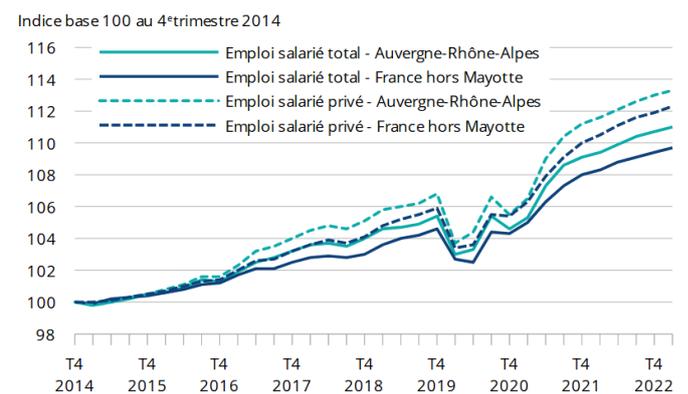
Pour tous les secteurs hormis la construction, l'écart avec 2022 est important en janvier et tend à se réduire dans les mois qui suivent. Le tertiaire marchand est le secteur où la progression est la plus forte, avec +5,1 % en janvier, +2,5 % en février, et +1,8 % en mars. L'industrie augmente également avec +3,2 % en janvier, +1,0 % en février et +0,6 % en mars. La construction est le seul secteur dont l'activité diminue : le repli est plus marqué au fil des mois : -0,9% en janvier, -1,1% en février et -1,6% en mars. Au niveau national, ce secteur baisse seulement en mars à hauteur de -0,6 %.

L'emploi salarié garde le rythme

Au 1^{er} trimestre 2023, près de 3,3 millions de salariés travaillent en Auvergne-Rhône-Alpes. Avec 9 500 emplois supplémentaires, cet effectif croît de +0,3 % en trois mois ► **figure 2**. Cette hausse est due en grande partie à l'emploi privé (+0,3 %), et dans une moindre mesure à l'emploi public (+0,2 %).

Au premier trimestre, l'emploi progresse à un rythme comparable à celui du quatrième trimestre 2022 (+0,3 %). Cette évolution est également similaire au niveau national. Sur les quatre derniers trimestres, tous secteurs confondus, 46 400 emplois ont été créés.

► 2. Évolution de l'emploi salarié



Note : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Le Rhône, la Savoie et le Puy-de-Dôme portent la croissance de l'emploi

Plus de huit nouveaux emplois sur dix proviennent du Rhône, de la Savoie ou du Puy-de-Dôme. Cette dynamique atteint, ce trimestre, +0,8 % en Savoie et +0,5 % dans le Rhône et le Puy-de-Dôme. Par contre, dans l'Ardèche, le Cantal et la Haute-Loire, l'emploi baisse de 0,2 % alors que la Drôme est quasi-stable.

Fin mars 2023, avec 992 300 salariés, le Rhône concentre 30 % de l'emploi régional. La moitié des emplois supplémentaires sont localisés dans ce département.

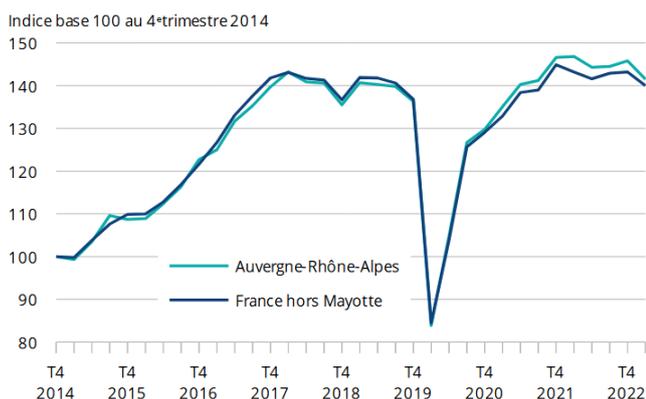
Sur un an, la création d'emploi a été supérieure à la moyenne régionale en Savoie (+2,5 %), dans le Rhône (+2,4 %) et en Haute-Savoie (+1,8 %). Sur cette période, le Cantal est le seul département où l'emploi diminue (-0,2 %).

L'intérim en fort recul après une croissance quasi continue depuis la pandémie

Au 1^{er} trimestre 2023, le secteur intérimaire perd, dans la région, presque 3 400 salariés, soit une baisse de 2,9 % en trois mois, plus marquée qu'en France (-2,3 %) ► **figure 3**. Avec 112 300 emplois, l'intérim redescend à son niveau du troisième trimestre 2021, mais reste au-dessus de son niveau d'avant-crise sanitaire. Depuis la fin de la pandémie, l'emploi intérimaire a été en croissance à chaque trimestre à l'exclusion du deuxième trimestre 2022. Tous les départements de la région sont en retrait, sauf l'Allier qui reste stable. Les reculs supérieurs à la moyenne régionale concernent le Cantal (-7,6 %), la Haute-Loire (-7,4 %), le Puy-de-Drôme (-5,4 %), la Savoie et l'Ardèche (-4,1 %) ainsi que le Rhône (-3,9 %). Ce dernier département représente 34 % de l'emploi intérimaire de la région et contribue à plus de 45 % à la baisse de l'emploi du secteur dans la région.

Sur un an, au niveau régional, le repli du nombre d'intérimaires est encore plus prononcé avec -3,6 %. Ce recul représente une diminution de 4 200 salariés, dont un salarié sur quatre dans le Rhône et un sur cinq dans la Loire.

► 3. Évolution de l'emploi intérimaire



Note : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

L'emploi industriel progresse très légèrement

Avec plus de 507 000 emplois au 1^{er} trimestre, l'emploi industriel enregistre sa plus faible progression depuis la crise sanitaire avec 0,2 %, soit un niveau équivalent au niveau national ► **figure 4**, après +0,4 % au trimestre précédent. L'emploi dans l'industrie est cependant en hausse pour le neuvième trimestre d'affilée et atteint un niveau record depuis fin 2009. La fabrication d'équipements électriques et électroniques est le secteur industriel qui progresse le plus (+0,6 %), contribuant à plus du quart de l'augmentation de l'emploi industriel alors qu'il ne concentre que 13 % de l'emploi.

Au niveau local, le Rhône est le département le plus dynamique, avec une hausse de 0,8 % en un trimestre. Il compte plus de 113 000 emplois salariés industriels, soit 22 % des effectifs, et contribue pour près des trois quarts à leur croissance. L'Isère gagne également des effectifs à hauteur de +0,3 %, tout comme l'Ain et la Savoie. Le Rhône et l'Isère représentent à eux seuls 40 % de l'emploi industriel et participent à plus de 90 % à sa croissance.

Le tertiaire marchand moteur de la croissance

La croissance de l'emploi se poursuit dans le tertiaire marchand hors intérim, avec +0,7 % au 1^{er} trimestre 2023 (comme en France)

► **figure 5**, après +0,3 % le trimestre précédent. Il est ainsi le grand secteur en plus forte hausse dans la région. Avec plus de 1,4 million d'emplois, il représente 44 % de l'emploi salarié régional, une proportion légèrement plus faible qu'au niveau national, et participe à plus de 70 % à la croissance de l'emploi. Cette contribution est encore plus importante au niveau national (plus de 80 %).

► 4. Emploi salarié par secteur

Secteur d'activité	Effectif au 1 ^{er} trimestre 2023	Évolution par rapport au 4 ^e trimestre 2022		France hors Mayotte (en %)	Évolution par rapport au 1 ^{er} trimestre 2022 (en %)
		En effectif	En %		
Agriculture	25 400	-300	-1,4	+0,1	+2,6
Industrie	507 300	+1 200	+0,2	+0,3	+1,6
Construction	200 600	-900	-0,4	-0,1	-0,4
Tertiaire marchand hors intérim	1 438 800	+9 500	+0,7	+0,7	+2,4
Intérim	112 200	-3 400	-2,9	-2,2	-3,6
Tertiaire non marchand	978 200	+3 300	+0,3	+0,2	+0,9
Ensemble	3 262 600	+9 500	+0,3	+0,3	+1,4

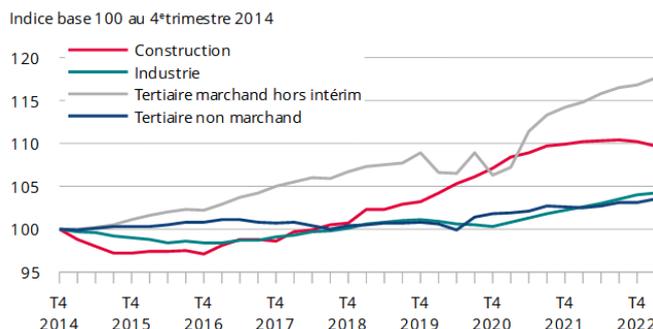
Note : données corrigées des variations saisonnières et arrondies pour les effectifs.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Le grand ensemble des activités spécialisées, scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien, qui concentrent un salarié sur quatre du secteur, est le plus dynamique avec une croissance de +1,4 % sur un trimestre. Cette hausse contribue pour près de la moitié à l'évolution du tertiaire marchand.

► 5. Évolution de l'emploi salarié par secteur



Note : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Les autres secteurs augmentent également, entre +0,2 % et +1,1 % pour les autres activités de services qui contribuent pour 17 % à la hausse de l'emploi tertiaire marchand.

Au niveau départemental, la plus forte croissance a lieu dans le Puy-de-Dôme (+1,2 %). Avec un peu plus de 100 000 salariés dans le tertiaire marchand, il représente 7,2 % du secteur et contribue pour 12 % à la hausse. Il est suivi par le Rhône, qui croît de 1,0 % sur un trimestre, et qui représente un poids plus important en effectifs : les 516 900 salariés représentent 36 % du secteur et sont responsables de plus de la moitié de la hausse de l'emploi. Les autres départements augmentent plus modérément.

La construction perd des emplois

La construction perd des salariés pour le deuxième trimestre consécutif (-0,4 % après -0,2 %, contre -0,1 % après -0,2 % au niveau national).

La Drôme est particulièrement touchée : sa baisse de 1,4 % contribue à 21 % de la diminution de l'emploi du secteur, bien qu'elle ne représente que 7 % des salariés au niveau régional. Le Rhône, qui rassemble plus d'un quart des salariés du secteur, recule de 0,5 % sur un trimestre, participant au retrait du secteur à hauteur de 30 %.

Avertissement sur le marché du travail

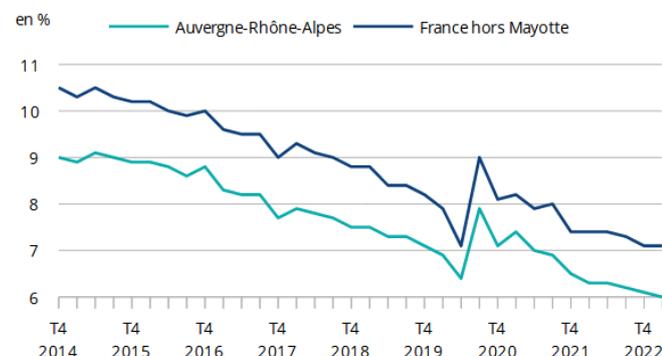
L'introduction de la Déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) a pu transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN (de 2016 à 2022), des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements. Sur le champ public, une bascule vers la source DSN a été opérée au troisième trimestre 2022. L'évolution du troisième trimestre 2022 est donc à considérer avec prudence sur ce champ.

Le taux de chômage en très légère baisse dans tous les départements

Au 1^{er} trimestre 2023, le taux de chômage diminue de 0,1 point dans la région. Il s'établit à 6,0 % de la population active, accentuant légèrement l'écart structurel avec le niveau national où le taux de chômage reste stable ▶ **figure 6**. Sur un an, le repli est de 0,3 point. La diminution se poursuit depuis trois trimestres, autour de 0,1 point, mais cette tendance à la baisse dure désormais depuis huit trimestres.

Le taux de chômage recule le plus dans le Rhône (-0,2 point). Trois départements restent stables (la Drôme, l'Isère et la Haute-Loire), et tous les autres se replient dans les mêmes proportions que l'ensemble de la région.

▶ 6. Taux de chômage



Note : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS.

Source : Insee, Enquête Emploi et Taux de chômage localisé.

Repli du nombre de créations d'entreprises

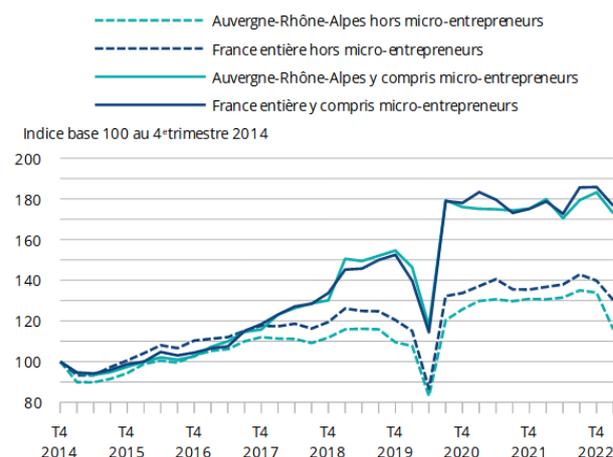
Le suivi des créations d'entreprises se trouve actuellement fragilisé, en raison de l'évolution des formalités au 1^{er} janvier 2023 ▶ **encadré**. Les premières statistiques diffusables à un niveau régional laissent penser que le nombre de créations d'entreprises marque le pas au 1^{er} trimestre 2023, après une fin d'année 2022 record. Avec 30 500 créations, il diminue de près de 6 % par rapport au trimestre précédent (-5,0 % en France). Dans la région comme en France, le nombre de créations d'entreprises recule, et ceci pour tous les secteurs. ▶ **figure 7**.

Ce repli est particulièrement marqué dans l'industrie (-12 %), mais ce secteur est, dans la région comme au niveau national, le moins pourvoyeur en nombre de créations d'entreprises (6,5 %), et ne contribue que pour 15 % de la baisse d'ensemble. Les services représentent à eux seuls plus de 60 % des créations de la région, chiffre moins important qu'au niveau national (75 %).

Le régime de micro-entrepreneur, qui représente les deux tiers des nouvelles entreprises, connaît une baisse plus modérée : -1,0 % sur un trimestre, après +4,0 % le trimestre précédent. Pour ce régime, seul le nombre de créations dans les services progresse.

En Auvergne-Rhône-Alpes, entre avril 2022 et mars 2023, 5 300 entreprises ont fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire. Ce chiffre continue à être en constante augmentation depuis plus d'un an, comme au niveau national, mais il reste en deçà des valeurs d'avant-crise sanitaire (5 960 défaillances en 2019 et même 7 900 au plus haut entre avril 2014 et mars 2015).

▶ 7. Évolution des créations d'entreprises



Note : données trimestrielles corrigées des variations saisonnières (CVS).

Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

Avertissement sur les créations d'entreprises

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les formalités de création d'entreprises doivent obligatoirement s'effectuer sur le guichet électronique des formalités d'entreprises. Ce changement important fragilise temporairement le suivi mensuel des créations d'entreprises, en raison notamment d'une modification des délais d'enregistrement des déclarations dans le répertoire Sirene. Les évolutions des créations d'entreprises enregistrées sur les premiers mois de l'année 2023 doivent donc être interprétées avec une grande prudence et peuvent faire l'objet de révisions significatives.

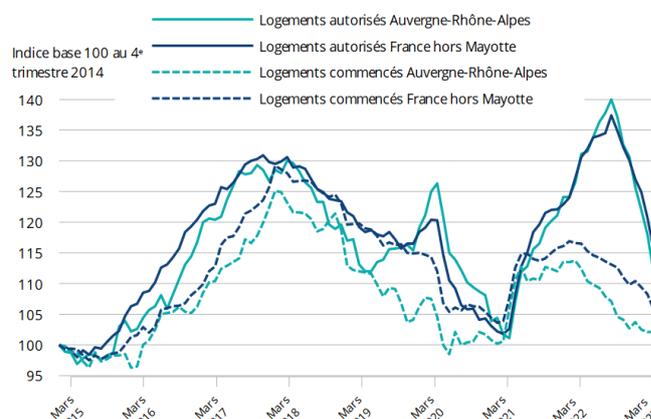
Des informations complémentaires concernant ce changement sont disponibles dans l'onglet [Documentation de la version web de la publication nationale](#).

Par ailleurs, par rapport à la note portant sur le quatrième trimestre 2022, les créations d'entreprises enregistrées en 2022 ont été révisées en retirant, en données brutes au niveau national, environ 10 000 créations qui avaient finalement été invalidées.

La construction perd du dynamisme

En Auvergne-Rhône-Alpes, 60 600 autorisations ont été accordées entre avril 2022 et mars 2023 pour la construction de logements neufs. Ce volume est réduit de 14,3 % comparé au cumul annuel précédent ▶ **figure 8**. La tendance est la même au niveau national, avec toutefois une diminution un peu moins forte (-11,3 %). Dans la région, seuls deux départements échappent à cette baisse marquée : la Haute-Savoie (+7,3 %) et la Loire (+2,7 %). Dans les dix autres départements, la réduction du nombre de permis de construire accordés s'échelonne entre -12,2 % dans le Rhône et -37,2 % dans la Drôme.

▶ 8. Évolution du nombre de logements autorisés et commencés à la construction



Note : données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois.

Source : SDES, Sit@del2.

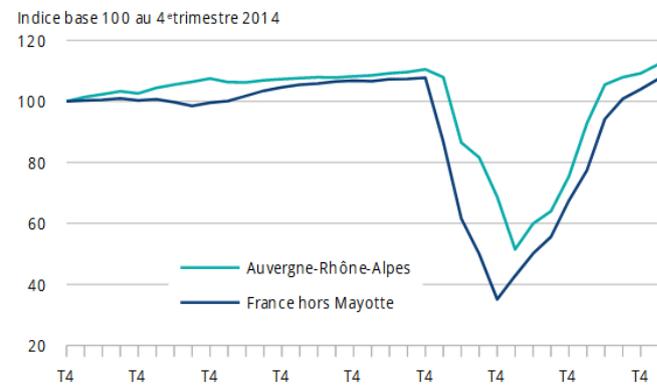
Sur la même période, le nombre de mises en chantier diminue également mais moins fortement que les autorisations (-9,1%, comme au niveau national). Les baisses les plus importantes résident dans le Puy-de-Dôme (-24,6 %), en Savoie (-15,2 %) et en Haute-Savoie (-13,3 %). À l'inverse, le nombre de logements commencés augmente de 47 % dans l'Allier, particulièrement dynamique, et est stable en Ardèche et dans la Loire.

Le dynamisme des secteurs touristiques se confirme

Au premier trimestre 2023, les hôtels de la région ont enregistré 6,7 millions de nuitées, soit 11,1 % de plus qu'un an auparavant, période encore affectée par la crise sanitaire, et trois fois plus qu'en 2021 ► **figure 9**. Cette hausse marque essentiellement le retour de la clientèle étrangère : alors que le nombre de nuitées de la clientèle des résidents en France progresse de 2,3 % par rapport au 1^{er} trimestre de l'année précédente, celui des non-résidents bondit de 39,8 %. Bien qu'elles ne représentent que moins d'un tiers de la fréquentation, les nuitées de la clientèle résidant à l'étranger contribuent ainsi à 84 % de la hausse. Le nombre d'heures rémunérées dans les activités touristiques est également en hausse, de 9 % au cours du premier trimestre 2023 par rapport trimestre équivalent en 2022, reflétant le dynamisme du secteur. La croissance est plus forte dans l'hébergement (+12,9 %) que dans la restauration (+7,2 %). Elle concerne tous les départements de la région. Les activités d'hébergement progressent fortement dans le Rhône (+22,9 %), ainsi que dans la Drôme, la Loire, le Puy-de-Dôme et les Savoie qui bénéficient tous d'une croissance à deux chiffres. La croissance est plus modérée

dans les autres départements, notamment dans le Cantal (+4,4 %) et en Haute-Loire (+4,0 %). S'agissant des activités de restauration, c'est dans l'Allier que la hausse du nombre d'heures rémunérées est la plus forte (+13,4 %), et en Haute-Loire qu'elle est la plus faible (+0,5 %). Dans la région, le mois de janvier est le plus dynamique du trimestre, le nombre d'heures rémunérées progressant de 18,3 % dans les activités d'hébergement et de 11 % dans la restauration. ●

► 9. Évolution de la fréquentation dans les hôtels



Note : données trimestrielles brutes. Chaque point représente le cumul des 4 derniers trimestres en base 100 au 4^e trimestre 2014.

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).

Patricia Antoine, Megan Courthial, Pierre-Pascal Housez, Philippe Lagarde (Insee)

► Contexte national –

En France, la croissance a été modeste en début d'année et resterait hésitante

En France, l'activité a progressé modestement au premier trimestre 2023 (+0,2 %). Après son net repli fin 2022, la consommation des ménages est restée quasi-stable (+0,1 %), dans un contexte d'inflation élevée, notamment dans l'alimentation. L'investissement, quant à lui, a reculé, sur fond de remontée des taux d'intérêt, tandis que les échanges extérieurs ont soutenu l'activité, compte tenu notamment de la baisse des importations et du dynamisme des exportations d'énergie en lien avec la reprise de la production d'électricité. L'emploi est resté allant (+0,3 % entre fin décembre et fin mars), conduisant le taux de chômage à demeurer à un niveau historiquement bas (7,1 %). D'ici la fin de l'année, l'inflation pourrait refluer quelque peu mais l'activité serait peu dynamique, faute de moteur de la demande à court terme.

► Contexte international –

L'économie mondiale entre normalisation des chaînes d'approvisionnement et resserrements monétaires

En 2023, l'économie mondiale apparaît moins contrainte qu'en 2022 en raison du recul des cours de l'énergie, de la levée des restrictions sanitaires en Chine et de l'amélioration des chaînes d'approvisionnement. Cependant, d'autres facteurs de ralentissement se manifestent, notamment le durcissement des conditions monétaires et financières, qui pèse, entre autres, sur les marchés immobiliers. Les prix à la consommation demeurent quant à eux élevés même s'ils progressent moins vite qu'en 2022. Au premier trimestre, le PIB a ainsi augmenté modérément dans les économies occidentales, et même reculé en Allemagne. Cette faible croissance de l'économie mondiale se poursuivrait courant 2023.

► Pour en savoir plus

- Bilan économique 2022 : « **L'activité économique régionale résiste malgré les contraintes et les incertitudes** », Insee Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes n° 37, juin 2023.
- « **Une fin d'année solide malgré quelques ralentissements** », Insee Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes n° 36, avril 2023.
- « **L'inflation reflue, la croissance hésite** », Note de conjoncture, Insee, juin 2023.
- « **Au premier trimestre 2023, l'emploi salarié augmente dans quatre régions sur cinq et il est quasi stable dans les autres** », Insee Informations rapides n° 62, juillet 2023.
- Tableau de bord de la conjoncture : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2121840>.

